



A l'attention de : Madame la Préfète à l'égalité des chances
Préfecture des Bouches-du-Rhône.

Copie : Monsieur le Préfet Régnier

Marseille, le 11 décembre 2012

Madame,

Dans la nuit du vendredi 7 au samedi 8 décembre, par des températures en-dessous de zéro, vous avez fait procéder à l'évacuation du site du chemin des tuileries qui était occupé depuis 6 mois par des familles Roms extrêmement précaires. Cette évacuation s'est déroulée dans une grande précipitation, sans interprète et, de fait, dans un climat de violence qui n'a échappé à aucun des témoins présents. L'opération était manifestement commandée par le souci urgent de dégager votre responsabilité ainsi que celle de la Mairie de Marseille, et ce, à la suite du rapport d'expertise que vous avez diligenté, qui a fait état d'un risque imminent d'effondrement du hangar - risque qui n'avait pas été signalé lors de la précédente évaluation...

Conformément à la procédure, vous avez mis à disposition des familles un gymnase pour trois ou quatre nuits. Lundi 10 décembre, journée mondiale des droits de l'homme, les familles frigorifiées n'ont pu pénétrer que tardivement dans le gymnase et ce, après une longue journée d'errance et d'incertitudes quand à la possibilité que leur soit proposé un abri. Ce matin, mardi 11 décembre 2012, les familles expulsées ont dû quitter le gymnase sans aucune assurance de disposer d'un abri le soir venu.

Les associations signataires de ce courrier sont inquiètes des conséquences de vos décisions. La simple humanité mais aussi la perspective de températures négatives ces prochaines nuits et l'arrivée de l'hiver imposent de prévoir pour ces enfants et ces familles une mise à l'abri effective jusqu'à ce qu'une solution de relogement pérenne soit trouvée. A cette fin, un relogement pourrait prendre la forme d'une réquisition d'immeuble vacant comme le suggérait hier la ministre du logement, Mme Cécile Duflot.

Par ailleurs, la circulaire du 26/08 suggère l'humanisation des procédures d'expulsion ainsi que la mise en place d'une politique d'intégration. Cette circulaire s'impose à tous et nécessite une anticipation et des procédures contraignantes qui tendent à retarder l'échéance en permettant l'amorce d'un travail de fond.

Nous regrettons que vous contourniez ces difficultés par l'usage quasi systématique de " l'évacuation pour péril". Cette attitude qui accélère les déplacements et précarise chaque fois davantage les familles est de nature à compromettre le travail souhaité par le gouvernement, travail coordonné par la Préfet Alain Reigner. Vous savez comme nous que l'humanisation des sites et l'effort d'intégration des familles ne peut aller de pair avec la perpétuelle errance induite par ces déplacements forcés. Les processus d'accompagnement sanitaire, la scolarisation, l'accès à l'emploi et aux droits sociaux ne peuvent être engagés qu'au prix d'une stabilisation de l'habitat. Les expulsions anticipées et encadrées y contribuent un peu alors que les évacuations précipitées comme celle de vendredi soir la compromettent gravement.

Nous sommes conscients de la difficulté de votre tâche et nous sommes prêts à vous soutenir et à vous aider dès lors que vos actions s'inscriront plus clairement dans la perspective dessinée par la DIHAL sous l'autorité de Mr Alain Reigner, mais pour l'heure nous sommes inquiets.

Signataires:

Médecins du Monde Marseille
Fondation Abbé Pierre
Emmaüs Pointe Rouge
Rencontre Tsiganes
Ligues des droits de l'homme

Dr Philippe RODIER Tel : 06 81 37 60 86
Mr Fathi BOUAROUA Tel : 06 15 36 02 24
Mr Kamel FASSATOUI Tel : 06 84 36 74 39
Mr Jean-Paul KOPP Tel : 06 06 78 83 33
Mr Bernard EYNAUD Tel : 06 87 61 44 74